



« L'éducation consiste à comprendre l'enfant tel qu'il est, sans lui imposer l'image de ce que nous pensons qu'il devrait être. »

 **Jiddu Krishnamurti**

Avant-propos

Le projet d'établissement est un texte qui décrit concrètement ce que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre pour réaliser les projets éducatif et pédagogique de l'école.

Un projet d'établissement n'est pas le constat de ce qui se pratique déjà. Au contraire, il permet à l'équipe éducative de se projeter dans l'avenir en se regroupant autour d'un projet fédérateur.

Informations générales

Notre école communale se compose de deux implantations, une pour la section maternelle à Opheylissem et une pour la section primaire à Neerheylissem.



Implantation de Opheylissem (Maternel)	Implantation de Neerheylissem (Primaire)
Rue du Moulin 12 – 1357 Hélé cine Tél. : 019/65 73 22– Mail : ech@helecine.be	Le Brouc 4-8 - 1357 Hélé cine Tél. : 019 65 75 89 – Mail : ech@helecine.be

Directrice f.f. : BACUS Jennifer

L'équipe éducative :

Implantation de Opheylissem Enseignantes de l'accueil à la 3 ^{ème} maternelle	
BRONCKAERTS Céline	FRISQUE Amélie
MULS Geneviève	RENQUIN Nancy
VERLAINE Pascale	Psychomotricité : VANDERLINDEN Laetitia

Implantation de Neerheylissem Enseignantes de P1 à P6	
STASSE Véronique	LAMBERT Auriane
GRAMME Jessica	GHENNE Séverine
WARNIER Anne-Sophie	HELL Laetitia
GONDRY Magali	LEGROS Harmony

Néerlandais : VANDEWALLE Evelyn

Ed. Physique : VANDERLINDEN Laetitia

Citoyenneté : LECUIVRE Marie-Françoise

Morale : à définir

Religion catholique : NICOLAS Véronique

Religion islamique : ZIDANE Mariya

Objectifs prioritaires

« L'enfant, centre du projet pourra construire ses savoirs, les intégrer et les réinvestir au quotidien, tel est notre défi »

Notre orientation pédagogique s'inscrit dans les objectifs généraux du **Décret Missions**.

PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN.

Les enseignants mettent tout en œuvre pour créer un **climat de confiance** au sein de leur classe. Ils veillent à ce qu'un climat d'entraide y règne. Ils encouragent les enfants à **se dépasser**, à **positiver**, tout en gardant un certain degré d'exigence. **Les progrès et les efforts sont valorisés.**

L'erreur est au centre des apprentissages.

En cas de difficulté tant scolaire que relationnelle, l'enfant est encouragé à exprimer son problème dans le cadre d'un entretien individuel.

L'école se veut ouverte au monde extérieur. Les classes se rendent au musée, au spectacle... On parle d'actualité, on invite des personnes externes à témoigner...

Principalement en section maternelle, les enseignants favorisent les activités créatives.

S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES POUR APPRENDRE TOUTE LA VIE.

Proposer des **défis** qui nécessitent d'utiliser les **prérequis** et **diverses compétences**. Eveiller la **curiosité** et susciter l'envie de s'approprier des savoirs.

Travailler, autant que possible, à partir de situations réelles pour lesquelles différentes compétences doivent être mises en œuvre. Au travers d'activités variées dans différentes disciplines, mettre l'enfant en réflexion, en situation d'essais et erreurs, de remises en question.

Pratiquer la gestion mentale.

Utiliser un matériel varié en fonction des besoins.

Faire des liens par l'évocation entre les apprentissages et leur nécessité

- pour les études futures de l'élève,
- pour la vie de tous les jours.

Bref, projeter l'enfant dans l'avenir.

ARTICULER THÉORIE ET PRATIQUE, PERMETTANT NOTAMMENT LA CONSTRUCTION DE CONCEPTS À PARTIR DE LA PRATIQUE.

Tout au long de leur cursus scolaire, **les enfants sont acteurs de leurs apprentissages**. Ceux-ci démarrent le plus souvent de situations concrètes ou du vécu de l'enfant et de la classe en s'appuyant sur les représentations mentales de chacun.

En maternelle, les enseignants favorisent la manipulation, la verbalisation pour faire acquérir par le jeu et la découverte personnelle certains concepts propres à l'évolution des enfants.

En primaire, les enseignants utilisent du matériel et/ou un support pédagogique adapté(s) et varié(s) en fonction des besoins.

Le plus souvent, les synthèses sont construites avec les enfants et évoluent au fil des cycles.

EQUILIBRER LES TEMPS DE TRAVAIL INDIVIDUEL ET COLLECTIF, DÉVELOPPER LA CAPACITÉ DE CONSENTIR DES EFFORTS POUR ATTEINDRE UN BUT.

En partant de ses représentations initiales, l'enfant se met d'abord en **recherche individuellement** pour arriver à des **confrontations collectives** en groupe classe.

Lors des manipulations, recherche de documents, expériences, exercices, défis, essais-erreurs, l'enseignant donne des indices en se basant sur les réflexions et le travail des enfants. Il relance les efforts de recherche.

Travailler autour d'un thème proche de la vie des enfants ou d'actualité pour qu'il y ait un sens aux apprentissages et que **cela suscite l'intérêt et la motivation** des enfants (réalisations de panneaux, de présentations, expositions communes, fêtes scolaires,).

ACCÈS À LA CULTURE

L'accès aux arts et à la culture est un droit fondamental pour tous, dès la petite enfance.

La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques favorise la **curiosité**, la **construction** et **l'épanouissement** de l'enfant.

Au sein de l'école :

- Bibliothèque (emprunt de livres, histoires racontées)
- Jeunesses musicales du Brabant Wallon
- Animations culturelles variées (musée, théâtre, ...)

ENVIRONNEMENT

Nous sensibilisons les enfants au **respect de l'environnement** en mettant en place différentes actions :

- Tri des déchets
- Utilisation de la gourde et de la boîte à tartines
- Création d'hôtels à insectes
- Participation à l'action « A pied ou à vélo »
- Sensibilisation aux économies d'énergie et aux énergies vertes

ESPRIT CRITIQUE

Au travers de ses apprentissages, l'élève est amené à **construire son esprit critique**.

- Il développe ses démarches scientifiques et philosophiques :
- Il émet des hypothèses et les vérifie.
- Il interprète en distinguant les faits et les opinions.
- Il remet en cause ses certitudes afin de se construire une pensée autonome et critique.
- Il questionne le monde qui l'entoure afin de prendre position de manière argumentée.

Les différentes méthodes d'apprentissage

La **pédagogie active** où l'enfant est acteur de ses apprentissages, où l'autonomie est mise en avant. Elle est source de progression et d'évolution. L'enfant travaille par essai-erreur.

La **pédagogie différenciée** est développée par diverses méthodes adaptées. Des outils, des processus et des consignes pour amener les enfants à acquérir les apprentissages (les socles de compétences) selon leur niveau et à leur rythme.

La **pédagogie par projet** qui permet de générer des apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète.

La **continuité des apprentissages** par la concertation des enseignants.

Les évaluations

- Test/observation effectués par le PMS (à la demande des parents ou des enseignants) + en fin de 3e maternelle.
- Des évaluations formatives : en cours d'activité pour situer l'enfant dans son apprentissage afin d'apporter des remédiations. Elles peuvent également amener l'enfant à identifier son erreur et à y remédier.
- Des évaluations sommatives sous forme de contrôles ont lieux de façon régulière.
- Evaluations externes en P3/P5 (non certificatives).
- Evaluations certificatives visant à l'obtention du CEB (P6).

Citoyenneté

Une période de cours d'éducation à la philosophie et la citoyenneté fait partie de la plage horaire hebdomadaire des élèves dès la 1ère année.

Concernant la deuxième période hebdomadaire consacrée aux cours à option philosophique, notre école est respectueuse de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques par l'acquisition de valeurs profondes telles que la tolérance, le respect de soi et des autres dans les différences culturelles.

Les différents choix philosophiques sont proposés, sous réserve de la désignation d'un professeur par le Culte compétent.

Nous préparons l'élève à devenir un citoyen responsable autonome en le sensibilisant au respect :

- de soi et des autres ;
- des consignes et des règlements ;
- de l'environnement ;
- des lieux (propreté) et du matériel (personnel et scolaire).

Le présent projet d'établissement est approuvé au Conseil communal en date du 17 juillet 2024

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Stéphan JADOUL

Pascal COLLIN